

Diversité en radiodiffusion



www.cab-acr.ca

- ❖ Le Canada est un pays culturellement diversifié qui se compose d'une multitude de groupes ethnoculturels, régionaux et autochtones, et qui compte aussi bon nombre de personnes handicapées. Les radiodiffuseurs privés reconnaissent cette diversité et s'efforcent, par l'élaboration et la mise en œuvre de projets qui permettent d'améliorer et de faire avancer la diversité au sein de l'industrie, à faire en sorte que nos ondes reflètent tous les Canadiens et Canadiennes.
- ❖ En 2004, l'ACR adoptait les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision. Ces recommandations découlent d'une étude majeure, à la fois qualitative et quantitative, sur les minorités ethnoculturelles et les peuples autochtones dans le domaine de la télévision canadienne.
- ❖ Plus la diversité est présente au sein de la radiodiffusion privée, plus la population fort diversifiée du Canada est mieux reflétée, ce qui permet aux auditoires de se voir et de s'entendre dans les émissions et les projets axés sur les collectivités. À cet égard, **l'ACR continue à jouer un rôle majeur en tant que chef de file du domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de nombreux projets consacrés à la diversité**, à savoir :
 - les **Pratiques exemplaires et initiatives de l'industrie** qui ont été recommandées par le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision, et avalisées à l'unanimité par les Conseils de la télévision et des services de télévision spécialisée et payante de l'ACR en mai 2005;
 - le **site Web Diversité en radiodiffusion** (www.cab-acr.ca/french/societal/diversity/default.shtm), lequel se veut un portail vers un grand éventail de ressources, ainsi qu'un site réunissant tous les projets entrepris par les radiodiffuseurs de l'ensemble du Canada pour tenir compte de la diversité du pays;
 - quatre catégories de **Rubans d'or** dont le but est de favoriser, de reconnaître et de célébrer la diversité canadienne et de rendre hommage aux radiodiffuseurs privés qui s'ouvrent à la diversité dans les émissions qu'ils présentent aux Canadiens et Canadiennes.
 - **Pratiques exemplaires en matière de diversité à la radio privée** (sujet à l'approbation du CRTC)
- ❖ Les **personnes handicapées** constituent un aspect important des travaux de l'ACR dans le domaine de la diversité, tel qu'en attestent ses efforts en vue de favoriser et de multiplier les initiatives à cet égard. De concert avec son Comité mixte des questions sociétales, l'ACR a publié son rapport final sur *La présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision* en juin 2006. Réagissant à ce rapport, le CRTC a applaudi le leadership dont l'ACR a fait preuve dans ce domaine et a déclaré que les initiatives qu'elle y recommande sont non seulement « **tangibles et concrètes** », mais sont également en mesure de contribuer de façon importante à la réalisation de plusieurs objectifs de la *Loi sur la radiodiffusion*.
- ❖ L'ACR a lancé plusieurs initiatives concernant les personnes handicapées à l'automne de 2006, notamment :
 - le lancement d'une campagne de **messages d'intérêt public**, intitulée *Ayons l'esprit ouvert* dans le but de démontrer et de favoriser l'employabilité des personnes handicapées dans un éventail de secteurs d'activité;
 - la publication d'un guide élaboré en consultation avec l'ACDIRT du Canada, **Le langage et la terminologie recommandés à l'endroit des personnes handicapées : Guide et glossaire à l'intention des professionnels responsables des nouvelles**; et
 - une brochure sur les **Possibilités d'emploi dans les secteurs canadiens de la radiodiffusion et de la production s'y rapportant**, laquelle donne un aperçu des genres d'emplois disponibles dans le secteur de la radiodiffusion et de celui de la production s'y rapportant.
- ❖ Chaque année, l'ACR présente un rapport au CRTC sur les progrès réalisés dans le domaine de la diversité, comme le font d'ailleurs tous les radiodiffuseurs privés.